



Lavour le 3 avril 2026

A Monsieur le Directeur du CH Lavour

Objet : Impact sur les agents de la hausse continue du prix des carburants

Monsieur le directeur,

Le syndicat CGT du CH Lavour souhaite attirer votre attention sur une problématique qui impacte fortement les agents de notre établissement et pour laquelle ils sont de plus en plus nombreux à nous interpeller : l'augmentation continue du prix des carburants associée à l'inflation.

Ces hausses ont un impact direct et significatif sur leur pouvoir d'achat.

Le coût des déplacements domicile travail devient désormais exorbitant pour de nombreux agents, les plus modestes étant particulièrement impactés

À titre d'exemple, il y a quelques années un agent effectuant 30 kilomètres/jour voyait son plein mensuel lui coûter environ 120 €

Aujourd'hui, ce coût mensuel frise les 180 à 200 €, voire davantage selon les récentes fluctuations avec de nombreuses incertitudes sur de potentielles augmentations.

Pour certains personnels contraints d'utiliser leur véhicule quotidiennement, cela représente plusieurs centaines d'euros supplémentaires par an.

Cette situation est d'autant plus préoccupante dans un contexte général de hausse du coût de la vie, où de nombreux agents rencontrent déjà des difficultés financières.

Au vu de ces éléments, nous souhaitons que tous les personnels dont les missions sont compatibles avec le télétravail, puissent bénéficier de jours supplémentaires de ce dispositif. Cette mesure permettrait de réduire significativement les déplacements contraints et d'atténuer l'impact financier lié aux carburants. Par ailleurs, nous souhaitons que l'établissement sollicite les pouvoirs publics, à l'instar de ce qui avait été mis en œuvre durant la crise du COVID-19, afin de permettre aux agents de bénéficier d'un dispositif de soutien tel qu'une prime exceptionnelle ou un chèque carburant.

Une telle mesure contribuerait à limiter et réduire l'impact de la hausse des carburants sur l'ensemble des personnels hospitaliers, en particulier ceux qui ne peuvent recourir au télétravail et qui assurent pourtant une « mission essentielle » pour assurer la continuité des soins et de service public.

Nous vous demandons de prendre des mesures locales, mais également de saisir l'ARS pour trouver des solutions à l'échelle de notre territoire et pour appuyer nos demandes auprès du Ministère.

Veillez recevoir Monsieur le directeur, nos respectueuses salutations

Virginie PERILHOU et Carole FABRE
Secrétaires du syndicat CGT du CH Lavour